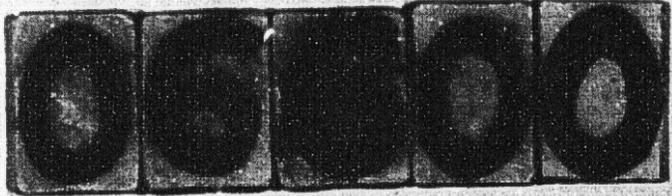




ROFICHE N°



publique Tunisienne

MINISTRE DE L'AGRICULTURE

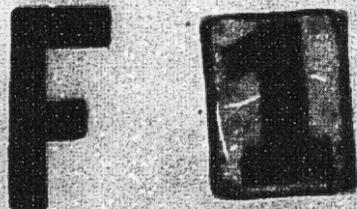
CENTRE NATIONAL DE

DOCUMENTATION AGRICOLE

TUNIS

الجمهورية التونسية
وزارة الزراعة

المركز القومي
للتوثيق الزراعي
تونس



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
Ministère de l'Agriculture

Direction Générale de la
Planification du Développement
et des Investissements Agricoles

NOTE
DE CONJONCTURE
N° 7

REPUBLIQUE TUNISIENNE
Ministère de l'Agriculture

Direction Générale de la
Planification du Développement
et des Investissements Agricoles

NOTE
DE CONJONCTURE
N° 7

4 Août 1969

I- LA SITUATION DANS LES BARRAGES.

1- Les apports.

Le mois de juin 1989 a été relativement pluvieux, les apports aux barrages ont dépassé de 8 % la moyenne des apports du mois, soit 41,2 Mm³ contre 38 Mm³ habituellement.

Les apports les plus importants ont été enregistrés aux barrages Mellègue (24,3 Mm³ contre 26,4Mm³ en 1988), Mebhana (1,3 Mm³ contre 0,05 Mm³ en 1988), Sidi Saâd (4,6 Mm³ contre 7,4 Mm³ en 1988) et Sidi Salem (8,3 Mm³ contre 0,01 Mm³ en 1988).

En ce qui concerne l'année hydraulique entière (de septembre à juin inclus), le total des apports a été de 324,2 Mm³ soit 28,4 % de la moyenne, contre 447,0 Mm³ en 1988 soit 39 % de la moyenne.

Apports du 1er septembre au 30 juin

en Mm3

	BARRAGES	1967/1968 (Mm3)	1968/1969 (Mm3)
I) BAZZ D' NORD * Eau potable:	BEN HETIF	28	20
	KASSER	29	17
Sous total 1		55	37
* Eau potable et irrigation	SIDI SALEM	130	73
	JOUMINE	29	19
	NELLEUR	133	121
Sous total 2		292	213
*Irrigation	BOU HEURTHA	53	22
	SILIANA	-	5
	LAKHMESS	2	2
Sous total 3		55	29
II) AUTRES BARRAGES * NORD *CAP BON	GHEZALA	0,6	1
	BESINK	4	3
	CHIBA	0,2	2
	HABRI	0,3	0,6
	LEBNA	1,7	3
*CENTRE	NEBHANA	4	3
	SIDI SAAD	30	28
	BIR H'CHERGA	4	4
Sous total 4		45	44,8
TOTAL GENERAL		447	324
Apport moyen (Mm3)			1143
Pourcentage (%)		39,10	28,40

2- Les stocks.

A la date du 30/06/69, le volume d'eau stocké dans les barrages a totalisé 407,7 Mm3 contre 627 Mm3 à la même période de l'année écoulée comme il ressort du tableau ci-après:

Volumés stockés exploitables au 30/06.

en M³

REGIONE	BARRAGES	1987/1988 (M ³)	1988/1989 (M ³)
I) EAUX DU NORD	BEN METIR	30	25
* Eau potable:	KASSEB	62	42
Sous total 1		92	67
* Eau potable et irrigation	SIDI SALEM	259	168
	JOUHINE	41	20
	HELLEGUE	65	46
Sous total 2		365	234
*Irrigation	BOU NEURTHA	69	33
	SILIANA	1	5
	LAKHNESS	1	0,6
Sous total 3		71	39
II) AUTRES BARRAGES			
* NORD	RHEZALA	3	0,6
*CAP BON	BEZIRK	3	2,3
	CHIDA	-	0,6
	HABRI	1	0,5
	LEBNA	11	3,5
*CENTRE	NEBHANA	11	5,5
	SIDI SAAD	39	33
	BIR M'CHERGA	31	21
Sous total 4		99	67
TOTAL GENERAL		627	407

Cet état de la situation hydraulique n'a pas été sans conséquence sur le niveau de l'utilisation de l'eau.

En effet, le total des soutirages à partir des différents barrages est de 50,8 M³ pour le mois de juin 1988, tandis qu'il a été de 68,8 M³ durant le mois de juin 1989; soit une diminution de 26,5 %.

Comparaison des soutirages à partir des
barrages pour le mois de juin 88 et 89.

BARRAGES	Jun 1988	Jun 1989
BEN METIR	2.691	2.197
KASSE	2.722	2.722
Sous total 1	5.413	4.919
SIDI SALEM	31.760	24.633
JOUMINE	6.774	0.688
MELLEGUE	11.473	9.655
Sous total 2	50.007	34.976
BOU HEURTMA	10.683	3.719
SILIANA	-	0.000
LAKHMESS	0.185	0.034
Sous total 3	10.868	3.719
RHEZALA	0.285	0.287
BEZIRK	0.000	0.000
CHIBA	0.077	0.116
MASRI	0.001	0.000
LEBNA	0.472	0.794
NEBHANA	0.601	0.800
SIDI SAAD	0.500	4.068
BIR M'CHERGA	0.615	1.094
Sous total 4	2.551	6.959
TOTAL GENERAL	98.839	50.607

C'est essentiellement aux barrages de Sidi Salem, Joumine, Mellegue et Bou Heurtma que les soutirages ont été sensiblement réduits.

II- LA CEREALICULTURE.

La campagne céréalière 1988-89 a été caractérisée dans son ensemble par un déficit hydrique important.

Sur les 1.709.000 ha emblavés, 982.000 ha seulement (57 %) ont été récoltés. Le prolongement de la sécheresse accompagné au mois d'avril par une hausse inhabituelle de la température et un vent sec (sirocco), ont agi sur la production céréalière par une

baisse des rendements et une diminution des superficies récoltées. La production céréalière est estimée, sur la base de l'enquête par mesure objective réalisée par la Direction Générale de la Planification, à 6,3 MQx. Ce niveau est relativement meilleur à celui de la campagne précédente (2,9 MQx) tout en étant largement en-deça de la moyenne (12 MQx durant les cinq dernières années). Cette production est répartie entre 3,3 MQx de blé dur, 0,9 MQx de blé tendre et 2,1 MQx d'orge et de tricale.

La production des céréales irriguées a contribué à concurrence de 12 % dans la production céréalière totale.

Production céréalière 1988.

	En 1000 Qx				
	Blé dur	Blé tendre	Orge	Triticale	Total
NORD	2679,1	720,4	867,7	154,6	4421,8
CENTRE et SUD	653,9	150,0	1130,3	-	1934,2
TUNISIE	3333,0	870,4	1998,0	154,6	6356,0

La baisse de production de cette année, aura des incidences sur l'importation. Ainsi, le programme d'importation a été révisé vers la hausse, soit 20 MQx contre une prévision initiale de 15 MQx. A la date du 30/06/88, les importations de céréales ont totalisé 14,9 MQx pour une valeur de 261 millions de dollars US, soit aux environs de 250 MD.

Répartition des importations (en 1000 Qx).

BLE DUR.....	4187
BLE TENDRE.....	6623
ORGE.....	1893
MAIS.....	2485
TOURTEAU DE SOJA.....	969
TOTAL	14.957

En outre, des mesures relatives à la collecte des céréales ont été prises pour assurer les besoins des agriculteurs en semences (estimés à 1,6 MQx). Ces mesures concernent:

* L'octroi d'une prime de prompt livraison de 1,5 D/Ql pour le blé dur, de 0,9 D/Ql pour le blé tendre et de 0,5 D/Ql pour l'orge et les triticales.

* La franchise d'un mois de location pour les sacs.

* L'élimination de la refaction pour le poids spécifique et le mitadinage.

* L'octroi d'une prime de 0,5 D/Ql pour les céréales pouvant être utilisées comme semences ordinaires.

A la date du 29/07/89, la quantité de céréales collectée a atteint 2,7 MQx contre 1,4 MQx à la même période de la campagne écoulée.

Répartition de la collecte (en 1000 Qx).

	29/07/89	29/07/88
Blé dur	1850	1022
Blé tendre	500	304
Orge	239	56
Triticale	103	51
TOTAL	2692	1432

Le financement de la campagne 89-90.

Pour assurer un bon démarrage de la campagne céréalière 1989-90, et dans le but d'aider les agriculteurs, le Conseil des Ministres du 05/07/89 a décidé la consolidation et le rééchelonnement sur une période pouvant atteindre 10 ans des crédits des céréaliculteurs sinistrés. Le montant des crédits rééchelonnés s'élève à 70,7 MD.

Le conseil des Ministres a en outre décidé :

- de limiter l'auto-financement des agriculteurs à 20 % et de financer la composante prêt à concurrence de 80 % des charges d'exploitation (contre 55 % habituellement):

- de recueillir le barème des crédits de la campagne précédente conformément au tableau suivant:

MLB

- * Zone I.....224 D/Ha
- * Zone II.....175 D/Ha

OMER

- * Zone I.....169 D/Ha
- * Zone II.....148 D/Ha
- * Zone III.....64 D/Ha

- l'octroi du crédit sur trois tranches :

- * 1ere tranche : 60 % du prêt à la signature du contrat.
- * 2eme tranche : 25 % du prêt à partir du 1er janvier.
- * 3eme tranche : 15 % du prêt à partir du 1er aout.

III- LES LEGUMINEUSES.

Les prévisions des légumineuses à graines au cours de la campagne 1968-69 portent sur 104.600 ha dont 67.000 ha de légumineuses d'hiver et 37.600 ha de légumineuses de printemps.

Les réalisations des superficies des légumineuses d'hiver ont porté sur 68.120 ha (65 % des prévisions), tandis que les superficies récoltées n'ont atteint que 48.000 ha. La répartition de ces superficies par culture, ainsi que la production correspondante, se présentent comme suit:

Répartition de la superficie et
de la production par culture.

CULTURE	SUPERFICIE REALISEE (ha)	SUPERFICIE RECOLTEE (ha)	PRODUCTION (en T) *	REND. (T/ha)
FEVE	37.030	30.400	17.500	0,6
FEVROLE	9.620	8.450	5.830	0,7
POIS	9.120	8.750	3.860	0,6
LENTILLE	4.350	4.300	2.200	0,5
TOTAL	60.120	49.900	29.490	0,6

(* Estimation du 07/06/89.

Pour ce qui est des légumineuses de printemps, les superficies récoltées ont totalisé 31.380 ha sur 33.540 ha réalisés (93 %). La production a atteint 19.860 T; elle est répartie entre 19.400 T de pois chiche et 460 T de haricot.

Répartition des superficies et des productions
de légumineuses de printemps.

CULTURE	SUPERFICIE REALISEE (ha)	SUPERFICIE RECOLTEE (ha)	PRODUCTION (en T)	RENDEN. (T/ha)
POIS CHICHE	32.100	30.060	19.400	0,6
HARICOT	1.440	1.320	460	0,4
TOTAL	33.540	31.380	19.860	0,6

IV- LA BETTERAVE A SUCRE.

La situation des emblavures de la betterave à sucre arrêtée
au 31/05/89 se présente comme suit:

ORGANISME	SUPERFICIE PROGRAMMEE	SUPERFICIE CONTRACTEE	SUPERFICIE SEMEE	SUPERFICIE A RECOLTER
Soc. Tun. du Sucre (S.T.S.)				980
* BEJA	1.715	1.095	1.015	225
* BIZERTE	435	250	240	120
* ARIANA	100	130	125	1.325
S/Total	2.250	1.475	1.380	
Complexe Sucrier de Tunisie (CST) JENDOUBA	5.000	4.550	3.970	3.850
TOTAL	7.250	6.025	5.350	5.175

Les superficies irriguées sont estimées à 4.875 ha, elles se repartissent entre 1.025 ha pour la S.T.S. et 3.850 ha pour le C.S.T. 300 ha seulement sont conduits en sec. ils sont situés à Béja (170 ha) et Bizerte (130 ha).

Les prévisions de production sont de 60.000 T pour la S.T.S. et 170.000T pour le C.S.T.

L'arrachage des betteraves a démarré le 01/06/89 pour la S.T.S. Au 26/06/89, 910 ha ont été récoltés et la production a atteint 28615 T. Pour le C.S.T., la récolte a débuté le 19/06/89 et la production au 26/06/89 a atteint 16.785 T sur une superficie de 335 ha en irrigué.

La récolte de cette année a démarré deux semaines plus tôt par rapport à la normale. Le manque de pluie et le faible niveau de l'eau du barrage Bou Heurtma en sont les principales causes.

Le déroulement des opérations sur le terrain a connu des problèmes de transport. Le nombre de camions de la S.T.M. mis à la disposition du C.S.T. a été insuffisant. Le rythme des arraches a donc été ralenti pour suivre la capacité de transport existante. Cette difficulté se posera avec moins d'acuité à partir du mois de juillet, étant donné que les zones les plus éloignées de l'usine de transformation de Béja (Medjes El Bab, Testour et Borj El Amri) ont déjà été desservies.

V- LES CULTURES MARAICHERES.

1- La pomme de terre.

* Pomme de terre de saison: les superficies réalisées ont atteint 8.000 ha tandis que la production est de l'ordre de 100.000 T soit des rendements de 12,5 T/Ha.

L'année précédente, la superficie avait atteint 7.300 ha tandis que la production était de 95.500 T donnant ainsi des rendements de 13 T/Ha.

* Pomme de terre d'arrière saison: les prévisions de superficie portent actuellement sur 6.180 ha.

2- La tomate.

A la date du 10/07/89, 18.000 ha environ ont été réalisés en tomate. Les prévisions de production estimées au départ à 400.000 T ont été ramenées à 370.000 T suite au sirocco enregistré au début du mois de juillet 1989. La production de la campagne écoulée avait atteint 400.000 T pour une superficie réalisée de 18.000 ha.

3- Le piment.

11.300 ha de superficie ont été réservés à la culture de piment pour une production escomptée de l'ordre de 117.000 T contre 120.000 T en 1988.

4- Les melons-pastèques.

La superficie a atteint 25.800 ha. La production, actuellement estimée à 250.000 T, serait probablement supérieure au niveau déjà avancé. Cette amélioration s'explique par le fait que certaines zones, qui habituellement ne sont pas productrices en melons-pastèques (Medenine, Sfax, Mahdia, Kairouan et Sidi Bouzid), ont alloué à cette culture des superficies très importantes:

V- LES CULTURES MARAICHERES.

1- La pomme de terre.

* Pomme de terre de saison: les superficies réalisées ont atteint 8.000 ha tandis que la production est de l'ordre de 100.000 T soit des rendements de 12,5 T/Ha.

L'année précédente, la superficie avait atteint 7.300 ha tandis que la production était de 95.500 T donnant ainsi des rendements de 13 T/Ha.

* Pomme de terre d'arrière saison: les prévisions de superficie portent actuellement sur 6.180 ha.

2- La tomate.

A la date du 10/07/89, 18.000 ha environ ont été réalisés en tomate. Les prévisions de production estimées au départ à 400.000 T ont été ramenées à 370.000 T suite au sirocco enregistré au début du mois de juillet 1989. La production de la campagne écoulée avait atteint 400.000 T pour une superficie réalisée de 18.000 ha.

3- Le piment.

11.300 ha de superficie ont été réservés à la culture de piment pour une production escomptée de l'ordre de 117.000 T contre 120.000 T en 1988.

4- Les melons-pastèques.

La superficie a atteint 25.800 ha. La production, actuellement estimée à 250.000 T, serait probablement supérieure au niveau déjà avancé. Cette amélioration s'explique par le fait que certaines zones, qui habituellement ne sont pas productrices en melons-pastèques (Medenine, Sfax, Mahdia, Kairouan et Sidi Bouzid), ont alloué à cette culture des superficies très importantes:

- Mahdia.....4.000 ha
- Sfax.....3.600 ha
- Sidi Bouzid.....2.700 ha
- Kairouan.....4.000 ha
- Medenine.....2.400 ha

En 1987-88 la production était de 250.000 T pour 19.400 ha cultivés.

5- L'oignon.

6.500 ha ont été réalisés en oignon contre une prévision de 6.730 ha: soit un taux de réalisation de 96 %. La production est estimée à 121.000 T. L'année précédente, la superficie cultivée était de 6.000 ha, tandis que la production avait atteint 100.000 T.

VI- L'ARBORICULTURE.

1- L'olivier.

La collecte d'huile d'olive par l'O.N.H. n'a atteint que 21.000 T contre 52.000 T l'année précédente. Ce faible niveau s'explique par la baisse de la production d'olives estimée à 225.000 T soit l'équivalent de 45.000 T d'huile. Cette chute de la production est une conséquence directe de la sécheresse qui a sévi sur toutes les régions du pays depuis le printemps 1987. Toutefois, les pluies enregistrées au cours du printemps 1988 ont contribué à améliorer l'état physiologique des arbres.

Au cours des mois d'Avril et mai 1989, des attaques de teigne et de psylle ont touché les régions de Sfax et du Sahel et ont nécessité des interventions de lutte aérienne (1,4 millions de pieds dans la région de Sfax).

Malgré ces attaques, les conditions actuelles de production sont jugées normales, et permettront la réalisation d'un niveau de production moyen de 370.000 T d'olives.

Les exportations d'huile d'olive ont souffert du faible niveau de la production. En effet, selon les résultats des cinq premiers mois du commerce extérieur 1989, les exportations d'huile d'olive n'ont porté que sur 6.800 tonnes contre 14.000 tonnes durant la même période de 1988.

2- Les abricots.

La production d'abricots de 1989 est estimée à 18.000 T contre 15.000 T en 1988; soit une augmentation de 20 %.

Les exportations d'abricots en frais ont atteint 527 T en 1989 pour une valeur de 700.000 Dinars environ contre 421 T et 469.000 Dinars en 1988.

La campagne de transformation a démarré au début du mois de juin. 2000 T sont prévues pour être transformées contre 1.800 T en 1988. Les prix de vente des abricots destinés à la transformation ont oscillé entre 220 et 300 mil/Kg.

3- La vigne.

Le secteur de la vigne de cuve a été affecté considérablement par la sécheresse de la campagne précédente.

Les disponibilités en vin dans le pays étaient de 340.000 Hls au cours de 88-89 (210.000 Hls provenant de la récolte de 1988 et 130.000 Hls stock de report).

Sur les 125.000 Hls prévus à l'exportation, 110.000 Hls ont été déjà exportés.

La récolte de 1989 enregistrera 20 % d'augmentation par rapport à celle de 1988. La production de raisin de cuve atteindrait ainsi 42.000 T.

Une première estimation de la production de la vigne de table serait de 60.000 T au cours de cette campagne soit une augmentation de 33 % par rapport à la campagne écoulée.

Les exportations d'huile d'olive ont souffert du faible niveau de la production. En effet, selon les résultats des cinq premiers mois du commerce extérieur 1989, les exportations d'huile d'olive n'ont porté que sur 8.800 tonnes contre 14.000 tonnes durant la même période de 1988.

2- Les abricots.

La production d'abricots de 1989 est estimée à 18.000 T contre 15.000 T en 1988; soit une augmentation de 20 %.

Les exportations d'abricots en frais ont atteint 527 T en 1989 pour une valeur de 700.000 Dinars environ contre 421 T et 469.000 Dinars en 1988.

La campagne de transformation a démarré au début du mois de juin. 2000 T sont prévues pour être transformées contre 1.800 T en 1988. Les prix de vente des abricots destinés à la transformation ont oscillé entre 220 et 300 mil/Kg.

3- La vigne.

Le secteur de la vigne de cuve a été affecté considérablement par la sécheresse de la campagne précédente.

Les disponibilités en vin dans le pays étaient de 340.000 Hls au cours de 88-89 (210.000 Hls provenant de la récolte de 1988 et 130.000 Hls stock de report).

Sur les 125.000 Hls prévus à l'exportation, 110.000 Hls ont été déjà exportés.

La récolte de 1989 enregistrera 20 % d'augmentation par rapport à celle de 1988. La production de raisin de cuve atteindrait ainsi 42.000 T.

Une première estimation de la production de la vigne de table serait de 60.000 T au cours de cette campagne soit une augmentation de 33 % par rapport à la campagne écoulée.

Pour doter le secteur de moyens financiers nécessaires à son développement, le Fonds de Conversion du Vignoble a été réinstauré. Le taux de subvention sur le Fonds de Conversion du Vignoble pour la plantation d'un hectare de vigne passera de 425 D/Ha à 500 D/Ha à partir de la campagne 1989-1990.

Certaines mesures ont été prises pour améliorer le prix à la production; ces prix évolueront positivement à l'avenir. En effet, le changement de la taxe ad valorem en taxe spécifique par bouteille de vin permettra à l'Office de réviser les prix du vrac sans pour autant augmenter les taxes sur les vins commercialisés en bouteille.

Les plantations de vigne effectuées au cours de la campagne 88-89 ont intéressé 800 ha pour le raisin de table et 300 ha pour la vigne de cuve.

4- Les amandes.

La production d'amandes en coque sèche de 1988 est estimée à 35.000 T contre 30.000 T au cours de 1988; soit une augmentation de 16 %.

Ce niveau reste toutefois inférieur à la moyenne des dernières années qui se situe au niveau de 46.000 T.

Cette regression est la conséquence directe de la sécheresse de 1988 qui a eu pour effet le dépérissement d'environ 336.000 pieds.

5- Les fruits d'été.

Les conditions climatiques normales (absence de sirocco) ont contribué à l'accroissement des productions des fruits d'été.

Les premières estimations des productions des différentes espèces sont comme suit:

	<u>1988</u>	<u>1989</u>	<u>Accroissement</u>
Pêcher	26.000	31.800	22 %
Prunier	5.000	6.000	20 %
Pommier	30.500	40.000	31 %
Poirier	23.200	31.000	34 %
Figuier	15.000	24.900	60 %

VII- L'ÉLEVAGE.

1- Situation du cheptel.

La situation actuelle du cheptel est relativement bonne eu égard aux disponibilités fourragères offertes par les chaumes, les céréales non récoltées, le foin ainsi que les produits fourragers de complémentation mis en place par les organismes d'intervention.

L'exploitation des superficies céréalières non récoltées et des chaumes par le cheptel, a engendré une baisse sensible au niveau de la demande en orge, son, sorgho et bouchons de luzerne. Il s'en est suivi que la consommation de produits fourragers de complémentation a été partout en deçà des prévisions avancées pour le mois de juin 1989.

Ces rythmes de consommation se maintiendront probablement aux mêmes niveaux durant le mois de juillet et la première quinzaine du mois d'août.

2- Campagne des fourrages de printemps.

A la date du 07/06/1989, les réalisations des emblavures fourragères en irrigué ont atteint 7.423 ha repartis comme suit:

- 1.401 ha de maïs.
- 4.076 ha de sorgho.
- 1.946 ha de luzerne.

60 % des emblavures ont été réalisés dans le Nord (4.463 ha) et 40 % dans le centre et le Sud (2.980 ha).

3- Etat d'avancement du plan de sauvegarde.

Dans le cadre du programme de sauvegarde du cheptel les actions suivantes ont déjà démarré:

a- Mobilisation des ressources alimentaires locales:

- Organisation de la distribution de la production de son dont 15 % est vendu aux clients habituels des minoteries.

- Mise en place dans les agences de l'O.E.P. de 10.000 T de bouchons de luzerne.

- Mise en place dans les centres de l'Office des céréales au prix de 92 millimes le Kg de 30.000 T de sorgho.

- Utilisation rationnelle des sous-produits agro-industriels (pulpe de tomate et de betterave).

b- Mesures sanitaires.

Sur le plan sanitaire, on note la poursuite de la campagne de traitement contre les parasites internes et externes et la prévention contre les entérotoxémies.

c- Approvisionnement du pays en produits fourragers de complément.

- L'importation de l'orge a porté sur 25.000 T.

- L'importation de bouchons de luzerne a été arrêtée selon deux hypothèses:

* Automne pluvieux.....	20.000 T.
* Automne sec.....	30.000 T.

- Les besoins en semences fourragères d'automne seront satisfaits à partir des stocks constitués par les organismes semenciers et l'importation du déficit en avoine (4.000 T).

d- Mesures d'accompagnement.

Ces mesures consistent en l'octroi de crédits pour:

- l'achat d'aliments par les éleveurs;
- et la réalisation des emblavures fourragères d'automne.

L'AVICULTURE.

L'intervention du Groupement Interprofessionnel des Produits Avicoles dans le secteur du poulet de chair, qui a démarré le 24 mai 1969, a porté sur le stockage de 120 tonnes de viande.

Les cours à la production ont enregistré une amélioration sensible passant de 0,800 D à 0,900 D le Kg vif (le G.I.P.A. intervient au prix de 0,970 D).

Concernant les oeufs de consommation, les cours de l'oeuf à la production sont passés progressivement de 65 millimes l'unité, les derniers mois de Ramadan, à 43 millimes actuellement. Ceci est dû à la baisse de consommation de ce produit et au maintien par les aviculteurs d'un cheptel de poules pondeuses de réforme d'environ 30.000 sujets.

Le programme d'intervention du G.I.P.A. pour 1969 prévoit:

- Le stockage de 10 millions d'oeufs de consommation
- L'abattage de 100.000 poules pondeuses de réforme.

VIII- LA PECHE.

1- La production.

Durant le 1er semestre de l'année en cours, la production a atteint 43.500 tonnes contre 42.000 tonnes pour la même période de l'année 1968; soit une diminution de 11 % due à une baisse

presque générale dans la production des différents modes de pêche: -35% pour le coquillage, -22 % pour la pêche au feu, -19 % pour le thon et -11 % pour la pêche côtière.

Seule la pêche au chalut et la pêche lagunaire ont enregistré une amélioration de leur production comme en témoigne le tableau suivant:

Production par mode de pêche durant les Iers semestres de 1988 et 1989.

Mode de pêche	Production (Tonnes)		Variation	
	1988	1989	Tonnes	%
Côtière	24560	21800	-2760	-11
Chalut benthique	8370	9210	+840	+10
Chalut pélagique	590	610	+20	+3
Feu	12640	9920	-2720	-22
Lagunaire	290	310	+20	+4
Eponge	-	-	-	-
Coquillage	570	370	-200	-35
Thon	1580	1280	-300	-19
TOTAL	48600	43500	-5100	-11

Bilan provisoire.

Durant cette même période, la production a connu une chute dans la plupart des délégations. Le plus grand déficit a été observé à Sousse (-36%), à Mahdia (-31%) et à Tunis (-22%). Par contre, dans les délégations de Monastir, de Gabès et de Medenine la production a enregistré un accroissement respectif de l'ordre de 5%, de 11% et de 5% dû à l'augmentation de la production de la pêche au feu à Gabès (+920 Tonnes) et de la pêche côtière à Monastir et à Medenine (respectivement +115 T et +690 T).

Le détail de cette variation est donné dans le tableau qui suit:

Production par délégation durant
les Iers semestres de 1988 et 1989.

Délégation	Production (Tonnes)		Variation	
	1988	1989	Tonnes	%
Jendouba	490	480	-10	-2
Biserte	2540	2240	-300	-12
Tunis	930	730	-200	-22
Nabeul	3800	3290	-510	-13
Sousse	2840	1810	-1030	-36
Monastir	1350	1420	+70	+5
Mahdia	8110	5620	-2490	-31
Sfax	18400	16800	-1600	-9
Gabès	4970	5510	+540	+11
Medanine	5170	5600	+430	+8
TOTAL	48600	43500	-5100	-11

2- Les exportations.

Au terme des cinq premiers mois de cette année, les quantités de produits de la mer exportées ont connu une légère baisse passant de 9300 tonnes en 1988 à 8700 tonnes en 1989. Cette baisse est générale pour la plupart des produits exportés sauf pour le poisson dont les exportations ont augmenté de 75%

Cependant, les valeurs exportées ont augmenté de 11 %; elles se sont élevées à 40,3 MD en 1989 contre 36,3 MD en 1988 à la même période. Cette augmentation est due au bon comportement des exportations de poulpes et de poissons dont les recettes sont passées respectivement de 16,3 MD à 21,5 MD (+32 %) et de 3,4 MD à 6,7 MD (+97 %). Par ailleurs, les exportations de crevettes et des autres produits de la pêche dont coquillages ont enregistré une baisse respective de 14 % et de 57 % par rapport aux cinq premiers mois de l'année 1988, passant de 11,8 MD à 10,1 MD et de 4,7 MD à 2 MD.

**Exportation des produits de la mer
durant les 5 iers mois 1988 et 1989.**

PRODUITS	Exportations (mille tonnes, MD)		VARIATION %	
	1988	1989		
POULPES	Q !	6,9	6,8	-1,5
	V !	16,3	21,5	+31,9
	P !	2362,3 D/T	3161,8 D/T	+33,8
CREVETTES	Q !	1,1	0,8	-27,3
	V !	11,8	10,1	-14,4
	P !	10727,3 D/T	12625,0 D/T	+17,7
POISSONS	Q !	0,5	0,7	+75,0
	V !	3,4	6,7	+97,1
	P !	6800,0 D/T	9571,4 D/T	+40,8
COQUILLAGES ET AUTRES	Q !	0,8	0,4	-50,0
	V !	4,7	2,0	-57,4
	P !	5875,0 D/T	5000,0 D/T	-14,9
TOTAL	Q !	9,3	8,7	-6,5
	V !	36,3	40,3	+11,0

3- L'investissement privé.

Au cours du premier semestre 1989, l'investissement privé dans la pêche et l'aquaculture a atteint un montant de 4,655 MD pour 14 projets contre 1,570 MD et 6 projets réalisés à la même période de l'année précédente, soit un accroissement de 196%.

IX- LA BALANCE ALIMENTAIRE.

Le déficit de la balance alimentaire a atteint durant les 5 premiers mois de l'année 107,3 MD contre 36,4 MD au cours de la même période de 1988.

**Balance alimentaire des 5 premiers mois
des années 88 et 89**

	En MD		
	1988	1989	Variation %
IMPORTATIONS	129,4	203,2	+58,4
EXPORTATIONS	93,4	95,9	+2,6
SOLDE	-36,4	-107,3	+194,8

Les importations se sont accrues de 58,4 % au cours des 5 premiers mois de 1989. Cet accroissement est la résultante de l'effet quantité (+38 %) et de l'effet prix (+14 %).

Les exportations ont augmenté de 2,6 % avec une diminution des quantités (de 15 %) et une augmentation des prix (de 21 %).

Les produits suivants ont connu les plus importantes variations à l'exportation:

Produits	Quantité		Valeur		Accroissement de la valeur %	Effet Quantité %	Effet Prix %
	1988	1989	1988	1989			
Poissons....	9,3	8,7	36,3	40,3	+ 11	- 10	+ 24
Agrumes	41,3	39,0	12,0	12,9	+ 8	- 6	+ 9
Dattes	4,9	4,1	9,6	8,3	- 14	- 17	+ 5
Huiles d'olives	14,6	8,4	19,9	12,9	- 36	- 60	+ 18
Vin	7,4	6,4	7,6	7,0	- 8	- 12	+ 32

La baisse des quantités de dattes exportées (-17 %) s'explique par le fait que la campagne d'exportation des dattes a démarré assez tôt et que la majeure partie des exportations a été faite au cours du quatrième trimestre 1988.

Les exportations d'huile d'olive ont baissé suite à la faiblesse de la récolte de la campagne 88-89; ce qui a nécessité

le stockage des quantités disponibles dans le but d'honorer les engagements d'exportation.

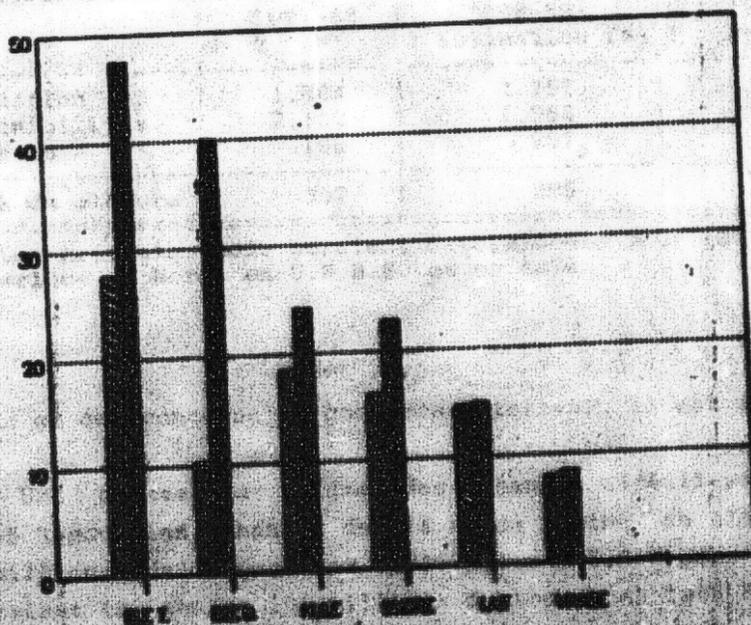
La regression des exportations des produits de la mer est due à une baisse au niveau des exportations de la crevette (-300 tonnes), du coquillage et des autres produits (-400 tonnes). Ces baisses s'expliquent en partie par la diminution de la production de cette année (-12 %).

Les produits qui ont connu les plus importantes variations à l'importation sont les suivants:

Produits	Quantité		Valeur		Accroissement de la valeur %	Effet Quantité %	Effet Prix %
	1968 1000 T	1969	1968 M	1969			
Huiles	54	50	10,5	24,2	+ 31	+ 30	+ 3
Blé dur	97	207	10,3	60,1	+ 200	+130	+ 64
Blé tendre	312	302	27,0	67,6	+ 71	- 10	+ 89
Caoutchouc	66	91	10,1	22,9	+ 62	+ 3	+ 30
Lait	15	10	14,7	15,0	+ 2	- 41	+ 47
Vitamines	8	7	0,0	0,5	+ 8	+ 50	- 11

Les prix moyens à l'importation du blé dur sont passés de 116,5 D/T à 193,3 D/T; ceux du blé tendre sont passés de 89,2 D/T à 166,7 D/T.

Le graphique suivant illustre l'évolution des importations des principaux produits:



le stockage des quantités disponibles dans le but d'honorer les engagements d'exportation.

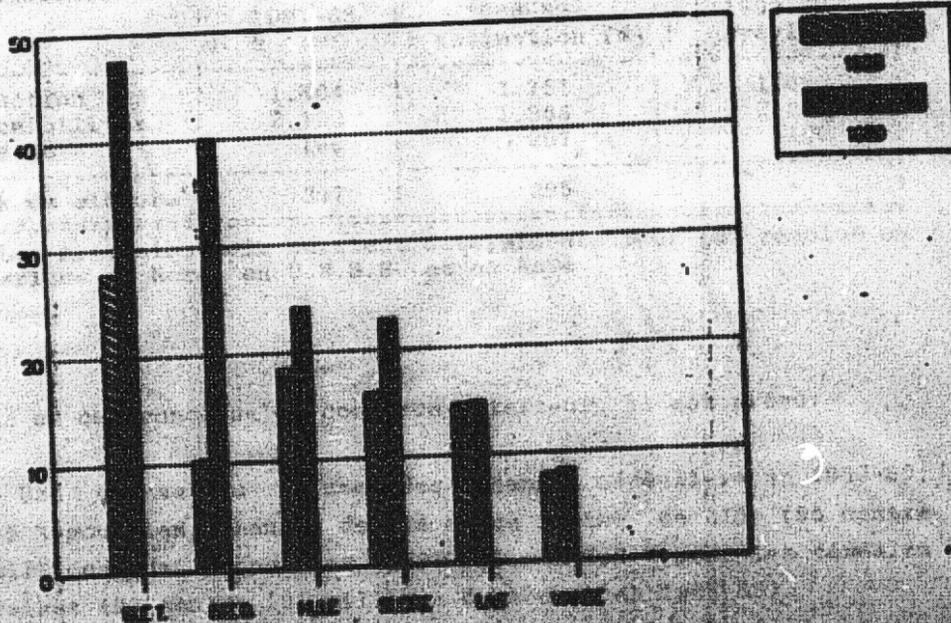
La regression des exportations des produits de la mer est due à une baisse au niveau des exportations de la crevette (-300 tonnes), du coquillage et des autres produits (-400 tonnes). Ces baisses s'expliquent en partie par la diminution de la production de cette année (-12 %).

Les produits qui ont connu les plus importantes variations à l'importation sont les suivants:

Produits	Quantité		Valeur		Accroissement de la valeur	Effet	
	1969	1969	1969	1969		Quantité	Prix
	1000 T	1000 T	1000	1000	%	%	%
Huiles	54	59	10,5	24,2	+ 31	+ 20	+ 9
Blé dur	87	287	19,3	48,1	+ 250	+130	+ 64
Blé tendre	312	292	27,8	47,8	+ 71	- 10	+ 80
Sucre	89	91	16,1	22,9	+ 42	+ 3	+ 20
Lait	15	19	14,7	15,8	+ 8	- 41	+ 47
Vitales	6	7	8,9	8,5	+ 8	+ 10	- 11

Les prix moyens à l'importation du blé dur sont passés de 118,5 D/T à 193,3 D/T; ceux du blé tendre sont passés de 89,2 D/T à 168,7 D/T.

Le graphique suivant illustre l'évolution des importations des principaux produits:



ANNEXE I.

Perspectives de l'alimentation mondiale et échanges commerciaux.

Les perspectives de l'alimentation mondiale (F.A.O., juin 1989), font état de la situation suivante:

- Une production céréalière 1988-89 estimée à 1.751 millions de tonnes contre 1.804 millions de tonnes en 1987-88.
- Une reprise de la production céréalière mondiale en 1989-90 avec des prix relativement plus élevés.
- Une reprise de la consommation mondiale des céréales secondaires.
- Des stocks proches du niveau minimum nécessaire à la sécurité alimentaire et des disponibilités limitées pour l'aide alimentaire.

Production, disponibilités, commerce et stocks céréalières mondiaux

En millions de T

	1987-88	1988-89 Estimation (*)	1989-90 Prévisions
Production	1.804	1.751	1.890
Disponibilités	2.102	1.986	2.020
Commerce	196	207	199
Stock de clôture	397	295	-

(*) Les prochains mois seraient déterminants pour la récolte en Amérique du Nord, en U.R.S.S. et en Asie.

En ce qui concerne le commerce extérieur, il est prévu:

- Une baisse du volume des échanges céréalières en 1989-90; soit -5 % pour les échanges de blé et de farine de blé (95 contre 100 millions de tonnes en 1988-89) et -7,9 % pour les céréales secondaires (93 contre 101 millions de tonnes en 1988-89).

- Une diminution du volume des importations de l'ordre de 4 % (199 contre 207 millions de tonnes en 1988-89) due essentiellement à une diminution probable des importations céréalières de l'U.R.S.S.

Actuellement, il semblerait que les disponibilités d'exportation à l'échelle mondiale suffiraient à satisfaire la demande.

ANNEXE II.

Prêt d'Ajustement du Secteur Agricole II (P.A.S.A. II)

Le Conseil des Ministres du 2 août a approuvé un projet de loi portant ratification de l'accord de prêt conclu à Washington le 30 juin 1988 entre la République Tunisienne et la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement, relatif au dernier Prêt d'Ajustement du Secteur Agricole d'un montant de 84 millions de dollars.

Ce deuxième prêt est destiné à soutenir les mesures et actions à entreprendre à moyen terme en matière de politique agricole.

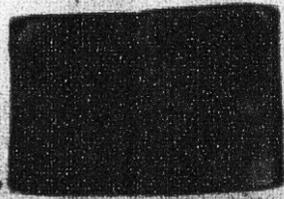
Les principales réformes proposées dans le cadre du P.A.S.A. II concernent essentiellement:

- Un désengagement de l'Etat de certaines activités au profit du secteur privé et/ou coopératif comme par exemple: la collecte, commercialisation, stockage et importation des céréales, l'exportation de l'huile d'olive et l'importation, le raffinage et le conditionnement de l'huile de graines ainsi que la distribution et la commercialisation des intrants.
- Une méthodologie de fixation des prix des céréales et du lait qui tient compte des cours mondiaux non subventionnés ainsi que d'un tarif douanier de sorte que la protection nominale soit de 15 %.
- L'élimination de l'interdiction de l'importation de tracteurs de la gamme produite par le C.M.T. avec l'imposition d'un tarif douanier de 35 % qui pourrait être temporairement majoré.
- L'augmentation des taux d'intérêt de 0,5 à 1 % chaque année et la réduction de 15 % de la composante prêt du FOEDA.
- La présentation de critères pour le retrait des organismes publics des zones où le secteur privé ou coopératif pourraient fournir un service adéquat.

- Une conformité aux orientations et aux objectifs du projet de développement de la recherche et de la vulgarisation.

Ce prêt de 84 millions de dollars couvrira des importations de biens (50 millions de dollars) et une composante pour le financement de certains projets et programmes (34 millions dollars).

FIN



VW